

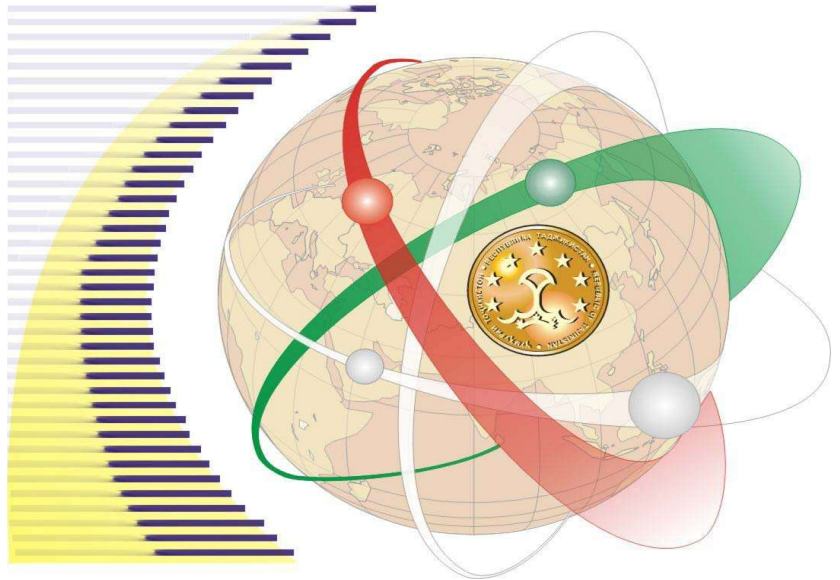


La revue scientifique
**Les Cahiers
du CBRST**

La science au service de la société

DOSSIERS

**Lettres, Sciences Humaines et Sciences
Sociales**



03 BP 1665 Tél (229) 21 32 12 63 2132 09 77

Fax : (229) 21 32 36 71

Mail : cahiersducbrst@yahoo.fr ;

cahiersducbrst@gmail.com

Site Web: <http://www.cbrst-benin.org>

Directeur de Publication : Professeur Marc T.T. KPODEKON ;

Directeur Général du CBRSI

Rédacteur en Chef : AZONHE Thierry

Conseiller Scientifique : Apollinaire Guy

MENSAH ; Directeur de Recherche

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr. DARBOUX Raphael (Bénin)	Pr FAYOMI Benjamin (Bénin)
Pr. BIGOT André (Bénin)	Pr. MAKOUTODE Michel (Bénin) Pr.
Pr. AKPONA Simon (Bénin)	TCHITCHI Toussaint Y. (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. OYEDE Marc (Bénin)
Pr. HOUNNOU Gervais (Bénin)	Pr. ALINSATO Alastaire (Bénin)
Pr. HOUNGBE Fabien (Bénin)	Pr CLEDJO Placide (Bénin)
Pr. GLIDJA Judith	Pr. DOMINGO Etienne (Bénin)
Pr. KOUMAKPAYI Taofiki (Bénin)	Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin)
Pr. SAMBA KIMBATA Joseph (Congo B)	Pr. MENSAH Guy Apollinaire
Pr. GBEASSOR Messanvi (Togo)	Pr. TOSSA Joel (Bénin)
Pr. MASSOUGBODJI Achille (Bénin)	Pr. SINSIN Brice (Bénin)
Pr. AFOUDA Abel (Bénin)	Pr. GBENOU Joachim (Bénin)
Pr. ZOUNGRANA Pierre Tanga (Burkina)	Pr. AZONHE Thierry (Bénin)
Pr. ATTANASO Odile (Bénin)	Pr. TCHAMIE Tiou (Togo)
Pr. JOSSE Roger (Bénin)	Pr. GBAGUIDI Fernand (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin)
Pr. Pr. VISSIN Expédit (Bénin)	Pr. AHANHANZO Corneille (Bénin)
Pr. AGBOSSOU K. Euloge (Bénin)	Pr. HONTONFINDE Félix (Bénin)
Pr. SOCLO Henri (Bénin)	Pr. IGUE Charlemagne (Bénin)
Pr. AMOUZOUVI Dodji H. (Bénin)	Pr. HOUNKOU Emmanuel (Bénin)

COMITE DE LECTURE

Prof NOUHOUAYI Albert; Prof AGBOSSOU K. Euloge ; Pr AVLESSI Félicien ; Prof CLEDJO Placide; Prof da CRUZ Maxime ; Prof DIMON Biauou Fidèle ; Prof DOMINGO Etienne ; Prof EDAH Daniel ; Prof KOUNOUHEWA Basile ; Prof MENSAH G. A. ; Prof TOSSOU Okri Pascal ; Prof YAYI Eléonore ; Dr TENTE Brice; Dr YABI Ibourahima ; Dr. Zacharie SOHOU ; Pr. LALEYE Anatole ; Pr. OUMOROU Madjidou ; Prof BOKO Gabriel; Prof MONGBO Roch ; Prof. SOCLO Henri ; Dr ALAMOU Eric ; Dr AZANDO E. V.; Dr DOUGNON Victorien ; Dr FOURN Elisabeth; Prof GBAGUIDI Fernand; Dr GBANGBOCHÉ A. B. ; Prof GLELE KAKAÏ Romain ; Prof TCHIBOZO Eric; Pr HONTONFINDE Félix ; Pr HOUNHOUGAN Joseph ; Pr KPOVIESSI Salomé ; Pr OYEDE Marc ; Pr. Ag. FOLLIGAN Bénédiction ; Pr. Ag. YAO-GNANGOURA Victor ; Pr. AKPONA Simon ; Pr. ALLABI Aurel ; Pr. BIGOT André ; Pr. CHIKOU Antoine ; Pr. DARBOUX Raphael ; Pr. Fulgence AFOUDA; Pr. GBAGUIDI Fernand ; Pr. HOUNGBE Fabien ; Pr. HOUNNOU Gervais ; Prof. Ag. MOUMOUNI Hassane ; Prof AHOHOUNKPANZON Michel; Prof AINA Martin ; Prof ALLABI Aurel; Dr HOUNGNIHIN Roch ; Dr GUENDEHOU Sabin ; Dr JOHNSON Christian; Dr KPOHOUE Ferdinand; Dr GNIMADI Clément, Dr SOHOU Zacharie; Dr GBEWETOUN C. Louis; Dr AGBOKOUNOU Aristide, Dr DEGBEY Georges; Dr VIGNINOU Toussaint; Dr GIBIGAYE Mohamed; Dr YABI Fidèle; Dr OREKAN Vincent; Dr GBAGUIDI Arnould; Dr TOKO Ismaël; Dr VISSOH Sylvain; Dr HEDIBLE Sidonie, SOSSOU K. Benoît.

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.



SOMMAIRE

1. **Quels sont les impacts des liens sociaux et de la confiance sur les modes de financement alternatifs des très petites entreprises (TPE)?**.....1
Marc Dieudonné GNANHO
2. **Exercice des charismes et conflits intra-religieux au sein de l'église catholique au sud du Bénin ?**.....39
BOGNON Houèyétongnon Aureste Clétus ; BABADJIDE Charles Lambert
3. **Analyse comparée de la performance des filles aux baccalauréats scientifiques : cas du Bénin et de la Côte d'Ivoire**.....63
AKOUETE-HOUNSINO Florentine, OUATTARA Kanndanan Insiata, KOUASSY Odette, KONE Issiaka
4. **Impacts environnementaux et sanitaires de la prolifération des déchets ménagers solides du quartier de Gesco dans la commune de Yopougon (Cote d'Ivoire)**.....83
BAKARY Nambahigué Mathieu
5. **La concorde dans la cite a l'époque classique, selon Isocrate**.....104
BOTEMA Hugues Marcel
6. **Exploring ideational meaning in two extracts from ngugi wa thiongo's a meeting in the dark**.....126
DADJO Servais Dieu-Donné Yédia ; HAKIBOU Abdoulaye
7. **Démonopolisation des ondes et apport des langues nationales au Bénin**.....144
AIKPO Hounsa Paul
8. **La lutte contre la dégradation des terres comme enjeu agricole du développement durable en milieu rural au Bénin**159
DOSSA Alfred B. K. & KOMBIENOU Pocoun Damé



9. **Existe-t-il des canaux de transmission de la corruption à travers la croissance économique dans les pays de l'UEMOA ?.....182**
GBAGUIDI Tanguy A., ADEDODJA Elie A.
10. **Musées communautaires : replis identitaires ou marqueurs culturels à l'ère du multiculturalisme et du vivre ensemble au Cameroun..207**
HEUMEN TCHANA Hugues
11. **L'impact du recouvrement de la gestion décentralisée du service public de l'eau dans l'espace de l'association intercommunale du canton de Kanembakache (AICK).....235**
HAROUNA KASSOUM Nazifi; DAMBO Lawali
12. **Déterminants de l'ouverture commerciale des pays de la CEDEAO.....256**
KEDE G. Roméo et ATTANASSO Marie-Odile
13. **Analyse de la gestion du périmètre chez les adhérentes des clubs de sport pour tous de la ville de Yaoundé.....287**
ONOMO ONOMO¹ Ghislain Modeste , NGONO Marie Jeanne.
14. **Consentement à payer des producteurs d'ananas pour les services du système d'informations sur les marchés au Sud-Benin.....306**
SOSSOU Comlan Hervé, ZANNOU Afto, AYANOU Grâce, HOUESSIONON Prosper, BIAOU Gauthier
15. **Services à base communautaire et accès aux soins de santé dans la commune de Lokossa.....329**
SEBO VIFAN Eric, YEMADJE Alda Aude Sèna, DOSSOU KAGO Armand, AZONHE Thierry
16. **Essai d'analyse de la gouvernance de l'eau potable et de l'assainissement à Ouagadougou au Burkina Faso : enjeux et perspectives.....354**
TAMBOURA Hamidou



- 17. Contraintes à l'urbanisation des espaces lotis dans la commune d'Abomey dans le département du Zou.....380**
TCHAOU Gabin A., TCHAKPA Cyrille, TCHAOU Brice S.
- 18. Effets socio-économiques des activités génératrices de revenus dans la commune d'Adjarra.....398**
TOVIHO Francis, FANGNON Bernard, LAOUROU Jean, YEHOUENOU C. Constant
- 19. Les régentes ottoniennes.....418**
ZADI Ines
- 20. "April 1865: the month that changed America forever.".....438**
ATIHOU IFE Paul
- 21. Disponibilité spatiale et accès à l'eau potable au Benin.....450**
AHOVEYA Elise Chantale; AMADOU SANNI Mouftaou
- 22. Dents humaines et confection de parures dans le royaume du Danhomè (xviii^e-xix^e siècles).....471**
Arthur VIDO
- 23. Connaissances, attitudes et pratiques des enseignants du ce1 sur les troubles et difficultés du langage dans la circonscription scolaire de Calavi I.....481**
Fabrice Dimitri T. YEMADJE, Daniel O. AFFO, Flavien GBETO, Dismand S. HOUINATO



DENTS HUMAINES ET CONFECTION DE PARURES DANS LE ROYAUME DU DANHOME (XVIII^E–XIX^E SIECLES)

Arthur VIDO

Département d'Histoire et d'Archéologie

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

vido_arthur@yahoo.fr

RESUME :

Cet article montre que l'histoire du Danhomè présente encore des aspects peu ou mal connus. Suivant les observations faites par des auteurs de récits de voyage des XVIII^e et XIX^e siècles, les dents humaines ont été utilisées pour la fabrication de parures que portait une catégorie spéciale de soldats. Ces derniers, remarquables par leur chevelure et la dizaine de cordons de dents d'hommes qu'ils portaient, ont servi de corps militaire chargé de missions de protection et de surveillance de certains rois fon. Aussi ont-ils joué avec dextérité le rôle de bourreaux pour le compte de la royauté.

Mots-clés : Dents humaines, parures, Danhomè.

SUMMARY:

This paper shows that the history of Danhomè still has little known aspects. According to the observations made by authors of travel accounts of the eighteenth and nineteenth centuries, human teeth were used to make ornaments that were worn by a special category of soldiers. The latter, remarkable for their hair and the ten strings of teeth of men they wore, served as a military corps charged with the protection and surveillance of certain kings. Thus they have played dexterously the role of executioners on behalf of royalty.

Keywords: Human teeth, ornaments, Danhomè.

INTRODUCTION



En Afrique noire, le Danhomè fait partie des entités politiques que des chercheurs africains et occidentaux ont beaucoup étudiées. Face à la kyrielle d'informations historiques existant sur cette monarchie de la période précoloniale, on est souvent tenté de penser que tous les aspects de son histoire sont déjà bien connus. D'après l'historien béninois Anselme Guézo (1978 : 1) :

Écrire l'histoire du Danxomé apparaît comme une gageure. Que peut-on apporter de neuf ? Tout n'a-t-il pas déjà été dit depuis que les voyageurs, à partir du XVIII^e siècle, ont commencé à s'intéresser à ce pays ? En effet, tout chercheur qui aborde l'histoire du Danxomé est automatiquement dérouté par la masse des écrits sur ce petit royaume.

Cependant, une lecture régulière et approfondie de quelques textes anciens produits par des Européens permet de comprendre que le passé des Fon présente encore des angles insuffisamment étudiés. Si nous savons que les dents d'éléphants ont joué un rôle important dans la fabrication d'instruments de musique, de cannes, de massues, de bonnets et d'instruments de guerre (Vido, 2015 : 459-467), par exemple, il serait difficile d'en dire autant des dents d'hommes qui ont pourtant servi dans la confection de parures.

Suivant les observations faites par des auteurs de récits de voyage datant des XVIII^e et XIX^e siècles, une élite de l'armée d'Agbomé avait le privilège de se parer de tels ornements. Mais quelle était en réalité cette unité de ladite armée ? D'où provenaient ces dents ? Pourquoi utilisait-elle des dents humaines comme parures ? C'est à ces différentes questions que le présent article se propose d'apporter des éléments de réponse.

1. IDENTIFICATION DE L'ELITE ET MISSIONS ACCOMPLIES

L'un des tout premiers auteurs européens à avoir identifié cette élite est Guillaume Snelgrave. Au cours de la visite qu'il effectua à Agbomé pour rencontrer le roi fon d'alors, c'est-à-dire Agaja (1711-1740), le voyageur anglais eut le temps de remarquer que juste à l'entrée du palais royal, il y avait :



Quarante hommes bien faits et d'un air déterminé, rangés en file, avec des fusils sur l'épaule, et de larges épées à la main. Ils avaient autour du cou des dents de morts, qui leur descendaient jusqu'à la ceinture par devant et par derrière, en si grande quantité qu'il y en aurait eu pour en fournir toutes les boutiques de chirurgiens et de barbiers d'Europe (Snelgrave, 1735 : 37-38).

D'après Antoine Pruneau de Pommegorge (1789 : 173-174), directeur du fort français de Gléhoué de 1763 à 1764, les soldats qui avaient le privilège de porter des filières de dents humaines en bandoulières étaient forts, robustes et de grande taille. Ils avaient également la charge d'assurer la sécurité du monarque fon d'alors, c'est-à-dire Tegbessou¹ (1740-1774), lorsqu'il sortait de son palais². Voici les remarques qu'il fait à ce sujet :

Au quart-de-lieu de Bomé (Agbomé), tout prêt d'arriver, il vient au-devant de vous une troisième compagnie, plus nombreuse que les premières, composés de soldats, ou de gardes-du-corps, qui ne gardent cependant le roi que hors de son logement. Ces hommes sont grands, forts et robustes ; ils portent sur la tête un bonnet ou casque de peau d'éléphant, auquel est attachée une queue de cet animal avec tous ses crins, en forme de panache à la romaine ; une bandoulière, composée de quatorze à quinze rangées de dents d'hommes enfilées, bien serrées les unes contre les autres ; un sabre court, mais dont la lame a trois pouces et demi de largeur ; un petit espingole sur les bras, en forme de fusil ; et pour tout vêtement, un morceau d'étoffe de soie ou de coton, qui pend jusqu'au bas du genou.

Robert Norris était un capitaine de négrier expérimenté dont les expéditions furent couronnées de succès. Il gagna assez d'argent pour se retirer et s'établir à Liverpool comme marchand d'esclaves, avec tout autant

¹ Pour une étude récente sur ce roi, on pourra lire avec intérêt A. Guézo (2013 : 135-152).

² Il est utile de faire remarquer que les femmes formaient la population la plus importante à l'intérieur des palais royaux d'Agbomé. Ces dernières étaient surtout des épouses royales, des princesses, des sœurs et filles des monarques, le corps de garde des amazones, des esclaves, des soigneuses, etc. Cf. A. Vido et M. Vido (2016 : 13-14).



de succès. Il fit deux voyages à Agbomè, l'un en janvier-février 1772 et l'autre en décembre 1773 (Cornevin, 1981 : 265 ; Rediker, 2013 : 51).

Norris (1790 : 102-103) avait acquis la réputation d'être un ami personnel du roi Tégbessou qui lui accorda même une audience dans ses appartements privés. Lui aussi fit la connaissance de cette élite qu'il appela « mi-tête », reconnaissable par leur chevelure particulière et composée exclusivement de personnes de sexe masculin. Ces hommes étaient chargés d'exécuter un certain nombre de sentences royales au cours de la fête des Coutumes. Lisons plutôt les observations faites par le voyageur anglais de la seconde moitié du XVIII^e siècle :

Quand la fête des Coutumes arrive (fête à laquelle tout individu doit se rendre, à moins de maladie), chacun étant immédiatement sous la puissance du roi, ceux qui ont été coupables de quelques fautes sont arrêtés sans aucun trouble, et souvent on attend jusqu'à cette époque pour juger les petites offenses ; mais lorsqu'il s'agit de ces crimes qui méritent une prompt punition, comme d'avoir quelque familiarité imprudente avec les femmes du roi, d'avoir volé ou exercer quelque sortilège, on envoie au coupable un messenger appelé mi-tête (parce qu'ils ont une moitié de la tête rasée, et qu'ils ont la liberté de laisser croître leurs cheveux sur l'autre dans toute leur longueur ; costume qui, joint avec une demi-douzaine de cordons de dents humaines qui passent de l'épaule droite en travers sur la poitrine et le dos³, pour les fixer au genou gauche, leur donne un air fort extraordinaire). Les messagers, ou espèces d'huissiers, écoutent le récit de l'affaire devant le magistrat de la ville, et si l'offense est prouvée, ils emportent avec eux la tête du coupable dans un sac, pour prouver au roi que la sentence a été exécutée, ou bien ils le conduisent dans la capitale, pour y recevoir le châtement auquel il est condamné.

Les monarques du Danhomè déjà cités n'étaient pas les seuls à avoir une telle élite à leur service. Le récit historique d'un témoin oculaire permet de savoir que le roi Adandozan (1797-1818), successeur d'Agonglo (1789-1797), avait également une telle armée. John Mac Leod (1820 : 66-71)⁴, chirurgien de traite au comptoir de Gléhoué à partir de mars 1803, raconte

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ Lire également C. A. Walckenaer (1827 : 264-265).



que les Fon, dans une de leurs expéditions contre les Mahi et les Ashanti⁵, surprirent une ville ennemie, égorgèrent ou capturèrent la plupart des habitants, et s'employèrent surtout à faire mourir toute la famille du roi du pays. Mais, un adolescent de 17 ans, issu de la famille royale, eut le bonheur d'échapper au massacre en se glissant parmi les captifs qui furent envoyés à Gléhoué pour y être vendus. Le jeune garçon fut par hasard vendu à Mac Leod. Quelques temps après la transaction, Adandozan apprit qu'un membre de la famille ennemie vivait encore et décida de le faire tuer. Pour mener à bien son projet, le roi fit appel à ses fidèles guerriers qui avaient comme parures des dents d'hommes. Ces derniers arrivèrent à Gléhoué et furent accompagnés par un proche collaborateur du *Yovogan*⁶ à la captivité où se trouva le jeune prisonnier. Là, le dignitaire prononça un long discours dans lequel il fit part de la profonde douleur du monarque d'avoir agi sévèrement contre une famille qu'il avait traitée à tort en ennemie. Il ajouta même que, pour réparer son erreur, le monarque voulait rétablir sur le trône l'héritier encore vivant. Trompé par cette perfidie, le prince captif fit aussitôt connaître son identité. Mais à peine avait-il fini de se présenter qu'on lui lia les mains et qu'on l'enleva. Mac Leod eut beau protester contre cette action, et offrir de nouveau ce que le roi exigerait pour la rançon du jeune homme, les guerriers aux parures exceptionnelles ne voulurent même pas l'entendre. Le captif fut tué par les émissaires du souverain Adandozan.

2. ORIGINE ET RAISON LIEE AU PORT DES DENTS HUMAINES

Pour ce qui est de l'origine des dents d'hommes utilisées comme ornements de prestige par les soldats, Guillaume Snelgrave (*ibid* : 38) nous informe qu'elles provenaient des soldats ennemis tués sur le champ de bataille. D'après l'auteur-témoin, les soldats qui portaient ce type de parures étaient : « ceux qui avaient tué de leurs mains le plus d'ennemis ; et que pour récompense de leur valeur, il leur était permis d'enfiler les dents des morts, et de les porter à leur cou. » La loi en vigueur dans le Danhomè de

⁵ Pour des informations relatives aux relations que le Danhomè entretenait avec les Ashanti, lire C. E. Adandé (1984 : 218-236).

⁶ Représentant attitré du roi d'Agbomè à Gléhoué. Pour des détails, lire A. Vido (2019).



l'époque défendait, sous peine de mort, de porter une telle parure, sans avoir prouvé devant des soldats chargés de cet office, que chaque dent venait uniquement des ennemis abattus sur le champ de bataille :

Il leur est défendu par leur loi d'enfiler une dent, sans avoir donné des preuves convaincantes, en présence de leurs officiers, que cette dent appartenait à un ennemi qu'ils ont tué dans une bataille.

C'est seulement sur la base de ce principe que les soldats étaient autorisés à porter des parures faites avec des dents humaines. Il est important de mentionner que quelques-uns des guerriers avaient des ornements beaucoup plus impressionnants que les autres ; ce qui faisait une différence de degrés dans l'ordre même de l'intrépidité :

Je remarquai aussi, nous dit Snelgrave, par la différente quantité qu'ils en avaient, que la fortune avait été plus favorable aux uns qu'aux autres (Snelgrave, *op. cit* : 38).

L'enfilade de dents d'hommes morts devait naturellement inspirer la crainte chez les populations du Danhomè et conférait à son propriétaire un respect certain. Parlant des sentiments du peuple danhomènou à l'égard de ces soldats aux parures étranges, Snelgrave (*op. cit* : 38) écrit : « La réponse que j'en reçu fut, que c'étaient les *Héros* ou les *Braves* du roi. » L'auteur anglais fut lui-même subjugué par le spectacle auquel il assista et pria son interprète de leur faire un compliment de sa part, et de leur dire qu'il les considérait humblement comme une unité de vaillants guerriers :

Je voyais bien que c'était-là une compagnie de braves gens, et qu'ils pouvaient être assurés que j'étais leur très humble serviteur (Snelgrave, op. cit : 39).

Suivant les observations faites par Pruneau de Pommegorge (op. cit : 174) :

L'aspect de ces troupes a quelque chose d'imposant, et même d'effrayant pour ceux qui la voient la première fois.

Portrait : Un « mi-tête ».



Source : Cyr-Raoul Sehou-Houindo (mai 2019).

CONCLUSION

Ce modeste travail montre que l'histoire du Danhomè présente encore des aspects peu ou mal connus. Les dents humaines perforées ont été utilisées pour la fabrication de parures que portait une catégorie spéciale de soldats. Ces derniers, remarquables par leur chevelure et la dizaine de cordons de dents d'hommes qu'ils portaient, ont servi de corps militaire chargé de missions de protection et de surveillance de certains rois fon. Aussi ont-ils joué avec dextérité le rôle de bourreaux pour le compte de la royauté.

La documentation écrite consultée ne nous donne pas de renseignements relatifs aux instruments et techniques utilisés pour arracher les organes calcifiés et durs fixés sur les mâchoires inférieure et supérieure



des ennemis tués. Peut-être que la tradition orale pourrait apporter un meilleur éclairage sur le sujet. Une tradition orale rapportée par l'administrateur colonial français Auguste Le Hérissé (1911 : 301)⁷, nous informe que Tégbessou a aussi porté une parure faite avec des dents d'hommes. Animé par le désir d'agrandir son territoire dès la première année de son règne, le monarque fon mena une guerre contre les gens de Hodja, située près d'Agony, qui avaient à leur tête le nommé Téfouën⁸. Après avoir battu et tué le chef des ennemis qui l'avait gravement insulté, il se fit faire un collier avec ses dents.

Nous terminons notre étude par les observations du naturaliste britannique J. A. Skertchly (1874 : 265-266), égaré au Danhomè et gardé en captivité à Agbomè, selon lesquelles les dents d'hommes morts ont été utilisées pour la décoration de parapluies et de tambours pendant le *Houétanou* de 1871.

Sources et éléments de bibliographie

1. Sources imprimées

- Le Hérissé A. 1911, *L'ancien royaume du Dahomey : mœurs, religion, histoire*, Paris, Emile Larose, 385 p.
- Mac Leod J. 1829, *A voyage to Africa, with some account of the manners and customs of the Dahomian people*, London, John Murray, 162 p.
- Norris R. 1790, *Mémoires du règne de Bossa-Ahadée, roi de Dahomé, État situé à l'intérieur de la Guinée et voyage de l'auteur à Abomé qui en est la capitale*, Paris, Gattey, 243 p.
- Pruneau de Pommegorge A. 1789, *Description de la Nigritie*, Paris, Maradan, VIII-286 p.
- Skertchly J. A. 1874, *Dahomey as it is: being a narrative of eight months residence in that country*, London, Chapman and Hall, Piccadilly, 524 p.
- Snelgrave G. 1735, *Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée et du commerce d'esclaves qu'on y fait*, Amsterdam, 348 p.

⁷ Lire également Hazoumé (1938 : 57).

⁸ Téfouï d'après l'écrivain Paul Hazoumé.



- Walckenaer C. A. 1827, *Histoire générale des Voyages ou Nouvelle collection des relations de voyages par mer et par terre*, Paris, chez Lefèvre, tome VIII, 529 p.
- Walckenaer C. A. 1827, *Histoire générale des Voyages ou Nouvelle collection des relations de voyages par mer et par terre*, Paris, chez Lefèvre, tome XI, 560 p.

2. **BIBLIOGRAPHIE**

Ouvrages

- Cornevin R. 1981, *La République populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 584 p.
- Hazoumé P. 1938, *Doguiçimi*, Paris, Larose, 510 p.
- Rediker M. 2013, *À bord du négrier : une histoire atlantique de la traite*, Paris, Seuil, 548 p.
- Vido A., 2019, *Le Yovogan. Un haut dignitaire du royaume du Danhomè (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 116 p.

Articles

- Guézo A. 2013, « Tegbessou et Kpengla dans la généalogie des rois du Danxome : essai d'interprétation de deux clichés courants dans la transmission orale du récit », Gayibor N. T., Juhé-Beaulaton D. et Gomgnibou M. (dir.), *L'écriture de l'histoire en Afrique : l'oralité toujours en question*, Paris, Karthala, p. 135-152.
- Vido A. A. 2015, « Un aspect de l'histoire de la faune du Sud-Bénin durant la période précoloniale : le cas de l'éléphant (*Loxodonta africana*) », Kouamé A. (dir.), *La recherche historique estudiantine en Côte d'Ivoire : quels itinéraires historiographiques ?*, Saint-Denis, Edilivre, p. 454-476.
- Vido A. A. et Vido C. M. 2016, « Femmes et pouvoirs politiques dans les sociétés du Bas-Bénin (XVIII^e-XIX^e siècle) », Kouakou Y. M., Houénoudé D. M., Vido A. A. et Tchibozo R. (dir.), *Regards sur l'histoire politique de l'Afrique noire d'hier à nos jours*, Saint-Denis, Edilivre, p. 9-26.



Thèse

- Adandé C. E. 1984, *Les sièges des rois d'Agbomè et le siège akan : analyse d'un contexte de civilisation à partir de la culturelle matérielle et artistique (1625-1890)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), 402 p.